



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/934
28 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 28 NOVEMBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Conseil de sécurité a examiné la question des sanctions, dans son ensemble, lors de ses consultations du 21 novembre 1997. À cette occasion, la plupart des membres du Conseil ont insisté sur le fait que les sanctions devraient être limitées dans le temps, qu'elles ne devraient pas causer de souffrances inacceptables à la population civile et qu'elles devraient être levées lorsque l'État qui en fait l'objet se serait plié aux exigences du Conseil.

À titre de contribution au débat, que le Conseil devrait en principe poursuivre le mois prochain, je vous communique ci-joint, pour votre information et celle des membres du Conseil, le texte d'un communiqué de presse dans lequel le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) donne un aperçu de l'enquête qu'il a réalisée sur les répercussions des sanctions sur la situation des enfants en Iraq, du point de vue de la santé et de l'éducation.

Certes, ce communiqué se passe d'explications et de commentaires; je tiens cependant à appeler l'attention sur un certain nombre de faits qui y sont rapportés :

Environ un million d'enfants sont actuellement sous-alimentés en Iraq, chiffre en augmentation de 72 % par rapport à 1991;

Rien n'indique que l'application des résolutions 986 (1995) et 1111 (1997) ait entraîné la moindre amélioration dans la situation sanitaire des enfants iraquiens;

Dans la classe d'âge de 6 à 11 ans, un enfant iraquien sur quatre n'est pas scolarisé;

Ce sont les enfants qui sont les premières victimes des rigueurs de la situation économique actuelle, et il faut absolument les protéger des effets des sanctions, sans quoi ils continueront de souffrir, ce qui est inacceptable;

Seulement 50 % de la population des zones rurales a accès à l'eau potable.

Ces faits, qui s'ajoutent à ceux déjà établis par nombre d'études et d'enquêtes réalisées par les institutions spécialisées des Nations Unies, prouvent de manière indubitable que les sanctions contre l'Iraq visent en tout premier lieu les enfants, et que leur maintien, après que l'Iraq a rempli les obligations imposées par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, est immoral, inhumain et contraire aux principes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du droit international humanitaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Communiqué de presse publié le 26 novembre 1997 par le Fonds
des Nations Unies pour l'enfance

[Original : anglais]

L'UNICEF DIT QU'IL Y A PRÈS D'UN MILLION D'ENFANTS SOUS-ALIMENTÉS
EN IRAQ

Des enquêtes révèlent une aggravation de la crise

New York, mercredi 26 novembre

D'après des résultats d'enquêtes publiés aujourd'hui, près d'un million d'enfants souffrent de malnutrition chronique dans le sud et le centre de l'Iraq.

Une enquête en grappe à indicateurs multiples, réalisée par le Gouvernement iraquien avec la pleine participation du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a porté sur divers problèmes touchant la santé, la nutrition et l'éducation – depuis les questions de vaccination et de salubrité de l'eau jusqu'à celle des taux de scolarisation. Réalisée l'an dernier auprès de 6 375 ménages répartis dans tous les secteurs du sud et du centre de l'Iraq, elle a été suivie, en avril et en octobre-novembre 1997, de deux autres enquêtes sur la situation nutritionnelle couvrant les mêmes gouvernorats, avec la participation de l'UNICEF et l'aide du Programme alimentaire mondial.

Les résultats les plus alarmants sont ceux qui concernent la malnutrition, 35 % des enfants de moins de 5 ans – soit environ 960 000 enfants – souffrant de malnutrition chronique, ce qui représente une augmentation de 72 % par rapport à 1991. Presque un sur quatre (à peu près 23 %) souffre d'une insuffisance pondérale, soit une proportion deux fois plus forte que dans deux pays voisins, la Jordanie et la Turquie.

"Ce à quoi nous assistons depuis 1991 est une dégradation extraordinaire des conditions de vie des enfants iraqiens", dit Philippe Heffinck, Représentant de l'UNICEF à Bagdad. "Et ce qui nous inquiète maintenant est que rien n'indique qu'il y ait eu la moindre amélioration depuis l'entrée en vigueur des résolutions 986 (1995) et 1111 (1997)."

Ces résultats surviennent à la veille de la publication du rapport du Secrétaire général sur les effets, pendant la période de 180 jours écoulée, des résolutions 986 (1995) (connue comme étant celle qui prévoit la vente de pétrole pour permettre l'achat de vivres, entrée en application en décembre 1996) et 1111 (1997).

Selon les trois enquêtes, environ un quart des enfants de moins de 5 ans souffraient d'une insuffisance pondérale, sans que l'on puisse noter aucune amélioration depuis la première enquête, effectuée en 1996. Pour ce qui est des nourrissons, les progrès enregistrés en 1997 sont nuls ou négligeables : le pourcentage est tombé de 14,7 en avril à 14,6 en octobre.

/...

Certains secteurs souffrent particulièrement. Par exemple, selon les résultats de l'enquête en grappe à indicateurs multiples, presque la moitié des enfants de moins de 5 ans souffre de malnutrition chronique dans le gouvernorat de Missan, dans la partie orientale du pays.

Autre élément préoccupant, le taux de scolarisation en école primaire est faible dans tous les secteurs du centre et du sud du pays : 73 % des enfants de 6 à 11 ans. Cela semble indiquer qu'environ un quart des enfants en âge de recevoir une instruction primaire ne sont pas scolarisés.

Selon Philippe Heffinck, "il ne fait pas de doute que les enfants sont les premières victimes des rigueurs de la situation économique actuelle. Il faut absolument les protéger des effets des sanctions. Sinon, ils continueront de souffrir, ce que nous ne pouvons pas accepter."

L'enquête en grappe à indicateurs multiples montre aussi qu'il y a de graves problèmes en zone rurale, où 50 % de la population a accès à l'eau provenant d'un réseau de distribution ou d'une fontaine ou d'un puits public, comparé à 96 % de la population des bourgs et des villes. Seulement 34 % disposent de latrines salubres, comparé à 97 % des citadins. Les taux de vaccination sont environ 10 % à 15 % plus bas dans les zones rurales, et on a constaté des écarts analogues en ce qui concerne la proportion d'enfants des campagnes ayant reçu des apports complémentaires de vitamine A ou entrant dans l'enseignement primaire.

Ce à quoi on ne se serait peut-être pas attendu, le contraste entre la ville et la campagne disparaît lorsqu'on se penche sur la sous-alimentation, dont les petits paysans ne souffrent pas plus que les petits citadins. Grâce à l'accès facile à la nourriture produite sur place et à l'incidence plus élevée de l'allaitement maternel, les enfants des campagnes sont un peu moins défavorisés de ce côté-là.

L'enquête en grappe à indicateurs multiples ne fait pas ressortir que des tendances défavorables. Environ la moitié de tous les enfants visés par l'enquête avaient reçu au moins une dose de vitamine A, et le taux de couverture vaccinale demeure convenable; au moins 80 % des enfants de 1 ou 2 ans avaient été vaccinés contre la rougeole. L'enquête ne fait ressortir aucune disparité entre garçons et filles dans aucun des domaines étudiés.

L'UNICEF s'emploie dans tout l'Iraq à lutter contre la malnutrition des enfants, en organisant des ateliers de formation pour les agents de la nutrition et en faisant connaître les avantages de l'allaitement maternel. L'UNICEF concourt également à la surveillance de la croissance des enfants dans 1 000 crèches communales et à des programmes d'alimentation thérapeutique dans 60 centres de récupération nutritionnelle.
